

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS  
En date du Vendredi 30 octobre 2020 à 18h30**

**Présents :** M. BEGUE Xavier - M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel – M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme INGLES Martine – Mme LINTZ Ghislaine - M. PINEDE Jean-Marie

**Absente excusée :** Mme RODRIGUEZ Noémie

**Secrétaire de séance :** M. PINEDE Jean-Marie

**Date de convocation :** 26 octobre 2020

**Préambule :** approbation du compte-rendu de la dernière réunion du CM

- **Décision modificative (DM)**

Un ajustement budgétaire est nécessaire afin de régler une facture de SADE 38 286.60 € (réfection de la rue des lilas), payée par erreur par le SIAEPA.

Le conseil municipal accepte décision modificative telle que présentée :

Compte 1008 - 2135 : + 27 530 €	Compte 1005 – 2135 : - 27 530 €
Total : + 27 530 €	Total : - 27 530 €

- **Recours commune Financement salle polyvalente école / com com**

M. le Maire explique que suite au recours de la commune engagé par l'ancien conseil municipal contre la communauté de communes, la commune demande une prise en charge par cette dernière du coût de l'emprunt lié au groupe scolaire de St Pierre depuis 2017 (31 369,43 €/an). Ce dossier sera soutenu en réunion avec la com com le lundi 2 novembre par monsieur BLANQUE, accord voté à l'unanimité.

- **Application cautionnement commune / SIECA**

En 2015 / 2016 suite à la très mauvaise saison hivernale, le SIECA a sollicité une avance de trésorerie de 400 000 € à la Communauté de communes Pyrénées catalanes. Cette dernière était adossée contractuellement à un cautionnement solidaire des deux communes. Bien que le SIECA ait remboursé intégralement cette avance en mars 2020 comme prévu, deux échéances de 140 000 € chacune ont été réglées ensemble en mars 2020, ce qui a provoqué une contraction de la trésorerie. De ce fait, dans le but de prévenir d'un déséquilibre probable compte tenu de la saison très particulière qui se prépare à cause de la COVID 19, le Maire propose que la commune procède au règlement d'une part de cautionnement prévu à hauteur de 35 000 €, montant prévu au budget. Il est prévu que la commune d'Eyne agisse comme la nôtre.

Le conseil municipal valide la propositions à l'unanimité.

- **Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

Il manque des représentants de la société civile pour finaliser la liste de la CCID : 4 membres titulaires et 9 membres suppléants. Le conseil municipal accepte la proposition de monsieur le Maire de demander au correspondant de l'Indépendant de publier un article d'appel à candidatures sur le journal.

### **Renouvellement convention CEAF**

Cette convention CEAF (Construction Electroniques André Fortier) au lieu-dit Fontfrède concerne l'implantation et la gestion du relais d'émission et de réception radioélectrique à l'usage de CEAF, qui se compose d'un pylône supportant les antennes d'émission et d'un bâtiment recevant les matériels nécessaires. Cette dernière est à renouveler. Depuis 2014 le montant de la redevance annuelle n'a pas évolué. Monsieur le Maire propose une actualisation en fonction des tarifs en vigueur : 2 800 € (1 800 € coût électrique et 1 000 € d'occupation du domaine public). La proposition est votée à l'unanimité.

- **Abri bus**

Le propriétaire de la parcelle 929 demande que l'abri bus situé sur sa parcelle soit détruit par la mairie conformément à ce qui avait été convenu avec l'ancienne municipalité. Il avait donné l'autorisation provisoire de construction de cet abri bus jusqu'à ce que la parcelle soit sur le point d'être vendue, ce qui est le cas actuellement. Monsieur le Maire expose les différentes possibilités pour un nouveau lieu d'implantation. Le conseil municipal convient d'étudier l'emplacement le plus approprié.

- **Mise à jour du tableau des effectifs**

Un agent Adjoint technique territorial a réussi l'examen professionnel d'Adjoint technique territorial principal 2<sup>ème</sup> classe. Le conseil valide à l'unanimité la modification du tableau des effectifs pour que cet agent soit nommé sur ce grade.

- **Demande AIT – Aménagement bureaux**

Une aide de la part du Conseil Départemental au titre de l'AIT 2020 est demandée afin de parfaire le financement de l'aménagement des bureaux pour le SIECA et le SIAEPA. Le montant des travaux est évalué à 25 837,20 €. La demande est validée à l'unanimité.

- **Point sur les travaux en cours**

**Piste forestière du Pla du cambre**

Projet non éligible au dispositif du Département relatif au soutien des collectivités à des projets de réhabilitation de leurs équipements DFCI (réunion du 6 octobre Département / commune).

Monsieur Vincent ECHARD explique qu'une subvention de l'ONF n'est pas possible car il n'y a pas assez de volume au niveau des coupes de bois sur le territoire de St Pierre. Le projet pourrait être réétudié en englobant Eyne et Planès.

Le projet va être discuté en commission forêt à la com com.

Vu le mauvais état de la piste, des travaux à minima devront être entrepris rapidement.

L'étude du projet dans son ensemble devra tenir compte des différentes finalités de la piste : tourisme, ski, forêt, DFCI.

**Etanchéité de la terrasse du snack**

Les travaux sont en cours.

- **Reclassement de parcelle**

Monsieur le Maire expose la demande de Monsieur Olivier GAURENNE, qui souhaite agrandir son exploitation en construisant un nouveau bâtiment qui accueillera une dizaine de vaches ainsi qu'un atelier. Cette nouvelle activité permettra la création d'un emploi. Le PLU en l'état interdit toute nouvelle construction sur cette parcelle. Ce dossier sera examiné conjointement avec la DDTM.

9 membres du conseil votent pour, 1 contre.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h30.

Le Maire,  
Pierre BLANQUE,



Le secrétaire de séance,  
Jean-Marie PINEDE,

